



**ECHO Power Equipment (Canada)**  
**Attn: Département de Crédit**  
**311 Sovereign Rd. London, ON N6M 1A6**  
**Telephone: 877-324-6665 Fax: 877-324-6668**  
[accountsreceivable@echo.ca](mailto:accountsreceivable@echo.ca)

## **DEMANDE DE CRÉDIT DE COMPTE ET ACCORD**

### **CORDONNÉES D'AFFAIRES**

**Dénomination Sociale:**

**Nom de L'Entreprise: (si différent de ci-dessus):**

<b>Adresse postale:</b> <b>(pour Facture et Relevé de Compte)</b>	<b>Adresse D'Expédition:(si différent)</b>				
--	--	--	--	--	--

<b>Ville :</b>	<b>Prov.</b>	<b>CP :</b>	<b>Ville :</b>	<b>Prov.</b>	<b>CP :</b>
----------------	--------------	-------------	----------------	--------------	-------------

<b>Téléphone#</b>	<b>Télécopieur#:</b>	<b>Cell#:</b>
-------------------	----------------------	---------------

<b>Date de fondation de l'entreprise:</b>	<b>Nombre d'années sous propriété actuelle:</b>				
---	---	--	--	--	--

<b>Proprietaire Unique:</b> <input type="checkbox"/>	<b>Associés:</b> <input type="checkbox"/>	<b>Actionnaires:</b> <input type="checkbox"/>	<b>Autre:</b> <input type="checkbox"/>
--	---	---	--

<b>Langue Préférée:</b>	<b>Anglais</b> <input type="checkbox"/>	<b>Français</b> <input type="checkbox"/>
-------------------------	---	--

<b>Site Web:</b>	<b>Numéro de Taxe Provinciale:</b>				
------------------	------------------------------------	--	--	--	--

<b>Contact pour le département d'Achats:</b>	<b>Nom :</b>	<b>Courriel :</b>
--	--------------	-------------------

<b>Contact pour les Comptes Payables:</b>	<b>Nom :</b>	<b>Courriel :</b>
---	--------------	-------------------

<b>Comment voulez-vous recevoir vos factures &amp; relevés de compte:</b>	<b>Par courriel</b> <input type="checkbox"/>	<b>Par Télécopieur</b> <input type="checkbox"/>
---	--	---

<b>Nom(s) du Propriétaire(s):</b>	<b>1)</b>	<b>3)</b>
	<b>2)</b>	<b>4)</b>

### **INFORMATION BANCAIRE**

<b>Institution:</b>	<b>Adresse:</b>		
---------------------	-----------------	--	--

<b>Ville:</b>	<b>Prov:</b>	<b>Code Postale:</b>	<b>Téléphone:</b>
---------------	--------------	----------------------	-------------------

<b>Numéro de Transit:</b>	<b>Numéro de Banque:</b>		<b>Numéro de Compte:</b>
---------------------------	--------------------------	--	--------------------------

<b>Contact:</b>	<b>Ligne de crédit disponible:</b>		
-----------------	------------------------------------	--	--

### **RÉFÉRENCES COMMERCIALES (MINIMUM DE 3 RÉFÉRENCES COMMERCIALES REQUIS)**

<b>1) Nom de la compagnie:</b>	<b>Contact:</b>		
--------------------------------	-----------------	--	--

<b>Ville:</b>	<b>Province:</b>	<b>Code Postale:</b>	
---------------	------------------	----------------------	--

<b>Téléphone:</b>	<b>Télécopieur:</b>	<b>Courriel:</b>	
-------------------	---------------------	------------------	--

<b>2) Nom de la compagnie:</b>	<b>Contact:</b>		
--------------------------------	-----------------	--	--

<b>Ville:</b>	<b>Province:</b>	<b>Code Postale:</b>	
---------------	------------------	----------------------	--

<b>Téléphone:</b>	<b>Télécopieur:</b>	<b>Courriel:</b>	
-------------------	---------------------	------------------	--

<b>3) Nom de la compagnie:</b>	<b>Contact:</b>		
--------------------------------	-----------------	--	--

<b>Ville:</b>	<b>Province:</b>	<b>Code Postale:</b>	
---------------	------------------	----------------------	--

<b>Téléphone:</b>	<b>Télécopieur:</b>	<b>Courriel:</b>	
-------------------	---------------------	------------------	--

### **ACCORD**

J'autorise ECHO Power Equipment (Canada) à obtenir l'information et à effectuer une enquête concernant toute déclaration faite dans cette demande. Je comprends et accepte qu'ECHO Power Equipment (Canada) puisse obtenir l'information de, et partager l'information avec d'autres, me concernant et en relation avec cette demande et toute révision ultérieure, renouvellement ou extension de crédit. Si approuvé pour une ligne de crédit, j'autorise ECHO Power Equipment (Canada) à utiliser Internet, téléphone, télécopieur, ordinateur ou autre matériel pour envoyer les communications au Demandeur.

Au meilleure de ma connaissance, l'information fournie dans cette demande est véridique et complète. Je, soussigné, accepte de me soumettre aux conditions de ventes mentionnées aux présentes et à toutes révisions telles que publiées dans le Guide des politiques au marchand ECHO Power Equipment (Canada). De plus, je déclare avoir le pouvoir de signer tous documents susceptibles d'engager la compagnie ci-haut désignée dans cette demande.

### **SIGNATURES (LA PERSONNE QUI SIGNE DOIT AVOIR LA SIGNATURE DE L'AUTORITÉ)**

<b>Signature:</b> <b>Titre:</b> <b>Date:</b>	<b>Témoin:</b> <b>Titre:</b> <b>Date:</b>
--	---

## ECHO Power Equipment (Canada)

### CONDITIONS DE VENTES

**1. CONDITIONS DE PAIEMENT:** **Conditions générales :** tous les achats sont dus et payables dans les trente (30) jours suivant la date de la facture. Un escompte de 2 % peut être accordé si ECHO Power Equipment (Canada) reçoit le paiement dans les dix (10) jours suivant la date de facturation. Les modalités standards s'appliquent sauf indication contraire dans un programme de placement ou avec autorisation préalable du service de comptabilité d'ECHO. Le paiement électronique est offert et privilégié (paiement de factures en ligne, TEF, virement Interac MD). À compter du 1er janvier 2026, des frais de commodité de 2,7 % s'appliquent aux paiements par carte de crédit.

**2. COMPTES EN SOUFFRANCE:**

- a. Tous les comptes non payés après la date d'échéance seront sujets à des intérêts au taux de 1,5 % par mois, 18% annuelle. **Tous les marchands doivent être conscients que les frais d'intérêts ne sont pas optionnels. Si le compte est en souffrance, l'intérêt sera facturé et doit être payé.**
- b. **Les comptes de plus de 60 jours** de retard seront placés contre remboursement (C.O.D.) ou "marchandise retenue" jusqu'à ce que le compte soit à jour incluant les frais d'intérêts. De plus, un montant égal à 25 % du montant en souffrance sera inclus dans les frais contre remboursement (C.O.D.) et imputé au solde le plus ancien ou intérêts à la discrétion d'ECHO Power Equipment (Canada).
- c. **Tous les comptes ayant plus de 90 jours de retard** seront placés sur une base de "toutes marchandises retenues" et des mesures de recouvrement appropriées seront prises, incluant la résiliation de la concession si le compte n'est pas payé immédiatement ou si placé en recouvrement. Une action en justice pourrait être entamée.
- d. **Chèques sans fonds:** Des frais de 25,00 \$ seront applicables aux comptes auxquels un chèque sans fonds a été reçu par ECHO Power Equipment (Canada). Toutes les livraisons seront retenues jusqu'à ce que le chèque sans fonds soit remplacé et que les frais de 25,00 \$ soient payés.

**3. PAIEMENTS DE FACTURE:** Tous les paiements doivent être envoyés à :

**Département de Comptes Recevables  
ECHO Power Equipment (Canada)  
311, Rue Sovereign  
London, Ontario N6M 1A6**

**4. EXONÉRATION FISCALE:** Tous les marchands doivent fournir un numéro de licence fiscale valide ou le numéro d'exonération pour toutes les provinces concernées. Si non fourni, ECHO Power Equipment (Canada) est dans l'obligation de facturer au marchand la taxe de vente de détail.

**5. SOLDE D'UN COMPTE:** Les marchands qui exploitent une entreprise comme propriétaire unique et/ou en partenariat, par les présentes reconnaissent qu'ils sont personnellement responsables des inventaires en souffrance dus à ECHO Power Equipment (Canada). ECHO Power Equipment (Canada) pourrait exiger des garanties personnelles des propriétaires de société par actions à responsabilité limitée dans le but d'approuver cette demande d'ouverture de compte. Tout marchand ne voulant pas accepter cette condition doit aviser ECHO Power Equipment (Canada) par écrit, avant de signer la demande d'ouverture de compte initiale.

**6. GARANTIE :** ECHO Power Equipment (Canada) n'offre aucune autre garantie légale ou contractuelle sur les marchandises autres que celles stipulées dans les documents émis par celle-ci. La garantie peut être annulée si les spécifications du manufacturier ne sont pas rencontrées. Le formulaire de réclamation de garantie doit indiquer les numéros de série et de modèle, la date de vente ainsi que la cause du bris. Toutes les réclamations de garantie doivent être soumises dans les 14 jours suivant la date de la réparation complétée.

**7. COMMANDES ET EXPÉDITIONS :** Nonobstant toute autre disposition, aucune commande du marchand ne peut contraindre ECHO Power Equipment (Canada) sans l'acceptation de cette dernière. Ce sera à la discrétion d'ECHO Power Equipment (Canada) de compléter ou non toute commande du marchand. ECHO Power Equipment (Canada) ne garantit pas qu'une commande sera complétée dans une période déterminée et n'est pas responsable des délais. Le marchand consent qu'il n'aït aucun droit et ne peut réclamer aucun dédommagement, dommages-intérêts ou paiement d'ECHO dans le cas d'une commande non exécutée.

**8. PROPRIÉTÉ ET DROIT DE REPRISE:** ECHO Power Equipment (Canada) demeure le propriétaire de tout matériel et conserve le droit de reprise de tout matériel de toute nature et à quiconque le matériel est livré par nous au marchand jusqu'à ce que le paiement complet correspondant soit effectué incluant les dépenses et intérêts, a été reçu par ECHO Power Equipment (Canada). Les marchands ne doivent pas engager l'inventaire ECHO Power Equipment (Canada) comme collatéral sans obtenir préalablement la permission écrite d'ECHO Power Equipment (Canada).

**9. RÉSILIATION:** L'une ou l'autre des parties est autorisée à résilier l'entente « marchand autorisé ECHO Power Equipment (Canada) » pour toute raison dans les soixante (60) jours suivant l'envoi d'un avis écrit à l'autre partie par courrier recommandé. Sur sa résiliation susmentionnée, le marchand devra enlever ou annuler toute publicité/enseigne de toute nature représentant comme marchand autorisé à distribuer les produits ECHO Power Equipment (Canada). Par la présente, il est entendu qu'ECHO Power Equipment (Canada) n'a aucune obligation d'accepter un retour de produits du marchand suite à un avis de résiliation par l'une ou l'autre des parties. Le marchand accepte d'avoir aucun droit de réclamer toute indemnité, dommages ou paiements pour bonne volonté ou autre compensation d'ECHO Power Equipment (Canada) advenant la résiliation conformément au présent document et de plus, convient de payer toutes les factures impayées dans les plus brefs délais conformément aux conditions d'ECHO Power Equipment (Canada) en vigueur au moment de l'expédition.

**10. MODIFICATIONS DES CONDITIONS:** ECHO Power Equipment (Canada) peut sans préavis, changer les prix, les escomptes et les conditions de ventes des produits, pièces et accessoires. ECHO Power Equipment (Canada) se réserve le droit de changer n'importe quel terme et/ou condition énumérée dans ce document sans préavis au marchand.